

ALDETA

Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 37.744.309,19 €

Siège social : 27, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

311 765 762 R.C.S. Paris

SIRET : 311 765 762 00050

APE : 7022Z

--oOo--

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2009

I. RAPPORT D'ACTIVITE

1.1 FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

FAITS MARQUANTS STRUCTURELS

Le 21 janvier 2009, Aldeta a changé de compartiment de capitalisation : elle est passée du compartiment C au compartiment B d'Eurolist (NYSE Euronext Paris). Le compartiment B regroupe les émetteurs ayant une capitalisation boursière comprise entre 150 millions et 1 milliard d'euros.

Les sociétés Aldeta Services et Aldeta Marketing, filiales à 100 % d'Aldeta et sans activité ont été dissoutes le 28 mai 2009 selon la procédure de l'article 1844-5 du code civil impliquant transmission universelle de leur patrimoine à Aldeta.

FAITS MARQUANTS OPERATIONNELS

Aldeta a proposé à la plupart de ses locataires de retenir l'indice ILC comme nouvelle référence pour l'indexation des baux à compter du 1^{er} janvier 2009.

1.2 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX

Périmètre au 30 juin 2009 : suite à la dissolution des sociétés Aldeta Services et Aldeta Marketing, le groupe Aldeta se compose uniquement de la société Aldeta.

De ce fait, la société Aldeta n'est plus tenue d'établir et de publier des comptes consolidés.

Règles et méthodes comptables

Les comptes semestriels sont établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999.

Remarque préliminaire

Il est rappelé qu'Aldeta n'a eu aucune activité opérationnelle du 1^{er} janvier au 30 mai 2008, date à laquelle elle a acquis par voie d'apport le centre commercial de Cap 3000.

En conséquence, les comptes du premier semestre 2009 ne sont pas comparables à ceux du premier semestre 2008 qui n'ont enregistré qu'un mois d'activité (loyer du mois de juin 2008).

Chiffre d'affaires HT (en milliers d'euros)

	2009	2008
Total des activités poursuivies (France) :		
1 ^{er} trimestre	6.488	0
2 ^{ème} trimestre	6.658	2.005
Dont avec :		
Groupe Galeries Lafayette	5.212	593

Compte de résultat

Le compte de résultat du premier semestre 2009, non comparable à celui du premier semestre 2008, fait apparaître des produits d'exploitation de 13.174 K€ dont 13.088 K€ concernent des facturations de loyers et charges. Les charges d'exploitation s'élèvent à 11.701 K€, dont 7.209 K€ de dotations aux amortissements. Le résultat d'exploitation semestriel s'établit ainsi à 1.473 K€.

Le résultat financier ressort à – 939 K€, dont – 907 K€ d'intérêts sur le financement à moyen terme et sur l'avance à court terme consentis par la Société Anonyme des Galeries Lafayette.

Compte tenu du résultat exceptionnel (- 1 K€), le résultat net ressort à 533 K€. Il est précisé que la société n'enregistre pas d'Impôt sur les Sociétés au titre de la période, compte tenu de déficits fiscaux antérieurs.

Bilan

L'actif du bilan comprend pour l'essentiel, sous la rubrique « Immeubles de placement », la valeur nette comptable de l'ensemble immobilier Cap 3000, à hauteur de 314.727 K€.

Au passif, les capitaux propres totalisent 256.860 K€, y compris 533 K€ de résultat du semestre. Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 60.977 K€ dont 55.048 K€ d'avance à moyen terme, intérêts courus compris, consentie par la Société Anonyme des Galeries Lafayette.

Commentaires sur le tableau des flux

Le tableau des flux fait apparaître une amélioration de la situation de trésorerie de 2.214 K€. Celle-ci résulte de la trésorerie générée par l'activité à hauteur de 10.155 K€, sous déduction des investissements (5.598 K€) et des opérations financières (2.343 K€).

Situation financière

Comme indiqué précédemment, l'essentiel des dettes financières est constitué par une avance de 55.000 K€ consentie le 15 décembre 2008 par la Société Anonyme des Galeries Lafayette. Celle-ci est d'une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction et est rémunérée à taux variable (Euribor 3 mois + 97 points de base).

1.3 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées sont décrites dans la note O de l'annexe aux comptes semestriels.

1.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

1.5 PERSPECTIVES/ RISQUES ET INCERTITUDES SUR LES SIX MOIS A VENIR

Aldeta poursuit ses activités de détention et d'entretien du centre commercial de Cap 3000 et n'a pas, à ce jour, de projet d'acquisition d'autres actifs immobiliers.

Elle poursuit une politique de gestion rigoureuse des charges et des animations visant à renforcer l'attractivité du centre.

II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2009

BILAN (en milliers d'euros)

ACTIF	NOTES	au 30/06/2009	au 31/12/2008
ACTIF IMMOBILISE			
Immeubles de placement	A	314 727	316 339
Immobilisations financières	B		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		314 727	316 339
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	C	4 679	6 051
Autres créances	D	1 602	1 270
Valeurs mobilières de placement	E		
Disponibilités	E	2 700	486
TOTAL ACTIF CIRCULANT		8 981	7 807
TOTAL ACTIF		323 708	324 146

BILAN (en milliers d'euros)

PASSIF	NOTES	au 30/06/2009	au 31/12/2008
Capitaux propres			
Capital	F	37 744	37 744
Primes d'émission, de fusion, d'apport		221 468	221 468
Réserves		822	822
Report à nouveau		(3 721)	300
Résultat de l'exercice		533	(4 021)
Provisions règlementées	G	14	10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	F	256 860	256 323
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	G	0	96
Dettes financières	H	60 977	63 321
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	I	3 487	1 689
Autres dettes	I	1 575	1 975
Comptes de régularisation	I	809	742
TOTAL DES DETTES		66 848	67 727
TOTAL PASSIF		323 708	324 146

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

	NOTES	1er semestre 2009	1er semestre 2008 (1)	Exercice 2008 (1)
Production vendue de services H.T.		13 146	2 005	15 307
MONTANT DU CHIFFRE D' AFFAIRES H.T.	J	13 146	2 005	15 307
Autres produits d'exploitation		28	6	6
TOTAL DES PRODUITS D' EXPLOITATION		13 174	2 011	15 313
Autres charges d'exploitation		(3 860)	(1 722)	(5 988)
Impôts et taxes		(632)	(3 729)	(3 850)
Dotations aux amortissements		(7 209)	(485)	(8 283)
TOTAL DES CHARGES D' EXPLOITATION		(11 701)	(5 936)	(18 121)
RESULTAT D' EXPLOITATION		1 473	(3 925)	(2 808)
RESULTAT FINANCIER	K	(939)	(148)	(1 366)
RESULTAT COURANT		534	(4 073)	(4 174)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	L	(1)	163	153
IMPOTS SUR LES RESULTATS	M			
RESULTAT NET DE L' EXERCICE	M	533	(3 910)	(4 021)
RESULTAT NET PAR ACTION (en euros)		0,02	(0,25)	(0,25)

(1) Compte tenu du changement d'activité intervenu au cours de l'année 2008, le compte de résultat au 30 juin 2009 n'est pas comparable avec celui du premier semestre 2008 et celui de l'année 2008 (c.f. § 3.1)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)

	au 30/06/2009	EXERCICE 2008
FLUX DE TRESORERIE LIES A L' ACTIVITE		
RESULTAT NET TOTAL	533	(4 021)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 118	106
Elimination des plus ou moins values de cessions		8 030
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7 651	4 115
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 504	(820)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	10 155	3 295
OPERATIONS D' INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(5 598)	(70 892) (1)
Acquisitions d'immobilisations financières		(940)
Cessions et réductions d'immobilisations		4 431
Variation des créances et dettes sur immobilisations		18
FLUX NET DE TRESORERIE SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(5 598)	(67 383)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires		
Augmentation des dettes financières	171	63 321 (2)
Diminution des dettes financières	(2 514)	(3 445)
FLUX NET DE TRESORERIE SUR OPERATIONS DE FINANCEMENT	(2 343)	59 876
VARIATION DE LA TRESORERIE	2 214	(4 212)
Trésorerie à l' ouverture	486	4 698
Trésorerie de clôture	2 700	486
VARIATION DE LA TRESORERIE	2 214	(4 212)
DEFINITION DE LA TRESORERIE		
Valeurs mobilières de placement (Note E)		
Disponibilités (Note E)	2 700	486
TRESORERIE	2 700	486

(1) Dont 68 069 K€ au titre de la levée de l'option du contrat de crédit-bail.

(2) Dont 55 000 K€ et 2 500 K€ au titre respectivement du financement à moyen terme et de l'avance à court terme consentis par la Société Anonyme des Galeries Lafayette et 5 821 K€ au titre des dépôts de garantie reçus

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	TOTAL
Situation au 1er janvier 2008	1 439	4 042	822	279	21	15	6 618
affectation du résultat				21	(21)		0
augmentation de capital	36 305	217 426					253 731
variation provisions réglementées						(5)	(5)
résultat de l'exercice					(4 021)		(4 021)
Situation au 31 décembre 2008	37 744	221 468	822	300	(4 021)	10	256 323
affectation du résultat				(4 021)	4 021		0
variation provisions réglementées						4	4
résultat semestriel					533		533
Situation au 30 juin 2009	37 744	221 468	822	(3 721)	533	14	256 860

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes semestriels sont établis conformément aux règles comptables françaises, suivant les prescriptions du règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999.

1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), valeur d'apport ou à leur coût de production, sans incorporation de charges financières.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les principales durées d'utilisation suivantes :

- Maisons et constructions15 ans
- Agencements et aménagements des constructions10/15 ans

Une expertise indépendante est pratiquée à chaque clôture pour déterminer la juste valeur du centre commercial Cap 3000. La valeur comptable serait dépréciée si elle était supérieure à cette valeur d'expertise.

1.2. CREANCES

Ces actifs sont enregistrés à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3. TRESORERIE

Ce poste correspond à l'avance consentie le 29 mai 2009 à la Société Anonyme des Galeries Lafayette pour 3.500 K€ et partiellement remboursée à hauteur de 800 K€ le 15 juin 2009. Cette avance, accordée dans le cadre de la convention de gestion centralisée de trésorerie conclue avec la Société Anonyme des Galeries Lafayette le 21 février 2008, est rémunérée au taux EONIA.

1.4. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires représentant l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire inscrit à l'actif du bilan.

1.5. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières sont constituées pour l'essentiel du prêt de la Société Anonyme des Galeries Lafayette correspondant au financement à moyen terme consenti le 15 décembre 2008.

1.6. DEFINITION DU RESULTAT COURANT ET DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel comprend :

- les plus ou moins values de cession sur immobilisations incorporelles, corporelles et financières,
- les éléments à caractère non récurrent liés aux arrêts d'activité et aux fermetures de sites,
- les incidences des contrôles fiscaux et des contentieux fiscaux.

1.7. RESULTAT FINANCIER

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts d'emprunts payés nets des intérêts reçus et les produits de trésorerie.

1.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

La société est membre depuis le 1^{er} janvier 2009 de la convention d'intégration fiscale dont la société mère est Motier. La société, aux termes de cette convention, calcule et supporte dans son résultat l'Impôt sur les Sociétés qu'elle aurait supporté hors de l'intégration fiscale, comme si elle était imposable distinctement.

1.9. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions existant au cours de la période.

Le résultat dilué par action est identique au 30 juin 2009 compte tenu de l'absence d'instrument dilutif à cette date.

2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société Aldeta est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de la Société Anonyme des Galeries Lafayette, elle-même consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Motier.

SOCIETE ANONYME. DES GALERIES LAFAYETTE
40, Boulevard Haussmann
75446 PARIS CEDEX 09

MOTIER
40, Boulevard Haussmann
75446 PARIS CEDEX 09

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1. - Il est rappelé que l'activité de la société Aldeta a été modifiée au cours du premier semestre 2008. Le nouvel objet social de la société a été approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est réunie le 10 avril 2008. A compter de cette date, Aldeta est devenue une société foncière cotée destinée à détenir les actifs relatifs à Cap 3000 et à les exploiter, notamment par voie de location.

Le 30 mai 2008, la société GMGL a apporté à Aldeta les biens et droits désignés ci-après, évalués par référence à leur valeur réelle, hors frais et droits, sur la base des travaux d'expertise de CB Richard Ellis :

- l'intégralité des lots de copropriété dépendant de l'ensemble immobilier Cap 3000, représentant le grand magasin Galeries Lafayette, et la quote-part dans les parties communes de Cap 3000 attachée à chacun desdits lots, pour une valeur de 69 100 K€ ;

- le contrat de crédit-bail immobilier, conclu le 28 juin 1996 avec Natexis-Bail, Sogebail et Natiocredimurs, portant sur 132 boutiques situées dans le centre commercial Cap 3000, pour une valeur de 184 630 K€.

Le montant de l'actif net apporté s'est ainsi élevé à 253 730 K€.

Par ailleurs, dans le cadre de cette nouvelle activité, Aldeta a confié la gestion de ses actifs à la société Citynove Asset Management, filiale à 100% de la Société Anonyme des Galeries Lafayette.

Compte tenu de ces opérations, le compte de résultat au 30 juin 2009 (six mois d'activité) n'est pas comparable avec celui du premier semestre 2008 qui ne compte qu'un mois d'activité.

3.2. - Par décisions en date du 28 mai 2009, les sociétés Aldeta Marketing et Aldeta Services ont fait l'objet de dissolutions selon le régime juridique de l'article 1844-5 du Code civil, soit avec transmission universelle de leur patrimoine à leur actionnaire unique, la société Aldeta, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Les sociétés concernées n'ayant plus aucune activité, ces opérations sont sans incidence significative sur les comptes d'Aldeta.

Sur le plan fiscal, ces opérations ont été assorties d'un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.

De ce fait, la société Aldeta n'est plus tenue d'établir des comptes consolidés.

3.3. - Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 30 juin 2009.

A- EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	30/06/2009
VALEURS BRUTES				
Terrains	129 040			129 040
Aménagements de terrains	18 729			18 729
Constructions	83 505			83 505
Agencements, aménagements des constructions	91 345			91 345
Immobilisations corporelles en cours	2 003	5 597		7 600
TOTAL	324 622	5 597		330 219
AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS				
Terrains				
Aménagements de terrains	887	774		1 661
Constructions	3 209	2 783		5 992
Agencements, aménagements des constructions	4 187	3 652		7 839
TOTAL	8 283	7 209		15 492
VALEURS NETTES	316 339			314 727

La juste valeur du centre commercial Cap 3000, expertisée au 30 juin 2009, ressort à 341,9 M€ hors droits

B- EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en milliers d'euros)

	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	30/06/2009
VALEURS BRUTES				
Participations	1 130		1 130 (1)	
TOTAL	1 130		1 130	
AMORTISSEMENTS OU DEPRECIATIONS				
Participations	1 130		1 130 (1)	
TOTAL	1 130		1 130	
VALEURS NETTES				

Diminution liée à la dissolution des sociétés Aldeta Marketing et Aldeta Services par voie de transmission universelle de patrimoine à leur actionnaire unique, la société ALDETA

C- DETAIL DES STOCKS, CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (en milliers d'euros)

	30/06/2009			31/12/2008		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Créances clients Groupe SA des Galeries Lafayette	430		430	1 489		1 489
Autres clients	4 249		4 249	4 562		4 562
TOTAL	4 679		4 679	6 051		6 051

L'intégralité des créances clients et comptes rattachés est à échéance à moins d'un an.

D- DETAIL DES AUTRES CREANCES (en milliers d'euros)

	30/06/2009			31/12/2008		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Avances, acomptes versés sur commandes	1 092		1 092	632		632
Autres créances d'exploitation	248		248	140		140
Créances diverses	262		262	498		498
TOTAL	1 602		1 602	1 270		1 270

L'intégralité des autres créances est à échéance à moins d'un an

E- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES (en milliers d'euros)

	30/06/2009			31/12/2008		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Trésorerie				486		486
Avance à la SA des Galeries Lafayette	2 700		2 700			
TOTAL	2 700		2 700	486		486

F- CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)**CAPITAL**

Le capital est divisé en 26 431 186 actions de 1,428 € chacune.

L'évolution des capitaux propres est présentée dans un tableau spécifique.

G- DETAIL DES PROVISIONS (en milliers d'euros)

	31/12/2008	Augmentations	Diminutions		30/06/2009
			Reprise de provisions utilisées	Reprise de provisions sans objet	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Amortissements dérogatoires	10	4			14
Sous-total	10	4			14
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Contentieux fiscaux (1)	96		96		
Sous-total	96		96		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations financières	1 130		1 130		
Sous-total	1 130		1 130		
TOTAL	1 236	4	1 226		14
soit dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financières			1 130		
- exceptionnelles		4	96		
- impôts sur les sociétés					
		4	1 226		

(1) Un accord transactionnel soldant le litige a été conclu avec l'administration fiscale en mars 2009.
La charge totale s'est élevée à 92 K€, montant entièrement couvert par la provision de 96 K€.

H- DETAIL DES DETTES FINANCIERES (en milliers d'euros)

	30/06/2009	31/12/2008
Avance à court terme SA des Galeries Lafayette (1)		2 500
Découverts bancaires	123	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123	2 500
Avance à moyen terme SA des Galeries Lafayette (2)	55 048	55 000
Dépôts reçus des boutiques	5 806	5 821
Emprunts et dettes financières divers	60 854	60 821
TOTAL	60 977	63 321

(1) Avance remboursée le 29 mai 2009

(2) Avance, consentie le 15 décembre 2008, d'une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction, la rémunération étant à taux variable (Euribor 3 mois + 97 points de base)

I- ECHEANCIER DES DETTES (en milliers d'euros)

	30/06/2009			31/12/2008
	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Dettes financières	5 977	55 000	60 977	63 321
Dettes financières	5 977	55 000	60 977	63 321
Fournisseurs Groupe SA des Galeries Lafayette	1 232		1 232	506
Autres fournisseurs	2 255		2 255	1 183
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 487		3 487	1 689
Dettes fiscales et sociales	1 501		1 501	1 643
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18		18	18
Autres dettes	56		56	314
Autres dettes	1 575		1 575	1 975
Comptes de régularisation (1)	809		809	742
TOTAL	11 848	55 000	66 848	67 727

(1) Loyers payés d'avance par les boutiques du Centre Commercial Cap 3000.

J- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET (en milliers d'euros)

	1er semestre 2009	1er semestre 2008	Exercice 2008
Répartition par secteurs d'activité :			
Loyers et charges refacturés	13 089	2 005	15 250
Prestations de service diverses	57		57
TOTAL	13 146	2 005	15 307

Les charges opérationnelles, soit 11.701 K€, relèvent de l'exploitation du centre commercial

Répartition par marchés géographiques :

France	13 146	2 005	15 307
--------	--------	-------	--------

K- DETAIL DU RESULTAT FINANCIER (en milliers d'euros)

	1er semestre 2009	1er semestre 2008	Exercice 2008
Intérêts sur comptes courants et sur avances ou prêts SA des Galeries Lafayette	(907)	(20)	(1 259)
Intérêts sur avance à la SA des Galeries Lafayette	2		
Dotations nettes aux provisions		(3)	(6)
Mali de fusion	(30)		
Autres éléments	(4)	(124)	(101)
TOTAL	(939)	(147)	(1 366)

L- DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL (en milliers d'euros)

	1er semestre 2009	1er semestre 2008	Exercice 2008
Moins values de cession		(8 030) (1)	(8 030)
Reprises de provision		8 178 (2)	8 178
Incidence transaction contentieux fiscal	4		
Amortissements dérogatoires	(5)		(10)
Autres éléments		15	13
TOTAL	(1)	163	151

(1) Moins values sur cession de titres Les Florentines et 40 Carats (4 400 K€ - 12 430 K€).

(2) Reprise de provision sur titres Les Florentines et 40 Carats.

**M- ANALYSE DE L'IMPOT ET INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES
(en milliers d'euros)**

	1er semestre 2009	1er semestre 2008	Exercice 2008
Résultat de l'exercice après impôts	533	(3 910)	(4 021)
Impôts sur les bénéfices			
Résultat avant impôts	533	(3 910)	(4 021)
Variation des provisions réglementées	5	(15)	(5)
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	538	(3 925)	(4 026)

N- FISCALITE LATENTE (en milliers d'euros)**Allègement de la dette future d'impôt**

	30/06/2009	31/12/2008
Provisions non déductibles		
Contribution sociale de solidarité et autres taxes	22	18
Contentieux fiscaux		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPVCM		
Déficit fiscal	9 965	4 329
TOTAL	9 987	4 347
Dette future d'impôt (allègement)	3 439	1 497

Accroissement de la dette future d'impôt

	30/06/2009	31/12/2008
Amortissements dérogatoires	14	10
Autres éléments		
TOTAL	14	10
Dette future d'impôt (accroissement)	5	3

Fiscalité latente calculée au taux de 34,43 %.

O- ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS (en milliers d'euros)

	30/06/2009	31/12/2008
BILAN ACTIF		
Créances clients	430	1 489
Autres créances	1 158	28
Disponibilités	2 700	
BILAN PASSIF		
Dettes financières	55 048	57 500
Dettes fournisseurs	1 232	506
Comptes de régularisation	3	
COMPTE DE RESULTAT		
Loyers	5 212	6 270
Produits d'intérêts sur avance à SA des Galeries Lafayette	2	
Charges d'intérêts sur emprunt et avance de SA des Galeries Lafayette	(907)	(1 259)

P- EFFECTIF MOYEN

Néant.

Q- ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers d'euros)

Avals et cautions données 177

R- REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ne bénéficient d'aucune rémunération pour l'exercice 2009 au titre de leur fonction.

III. ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris le 28 août 2009

Ugo SUPINO
Directeur général

IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Aldeta, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le

cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 août 2009

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Olivier Auberty

Cailliau Dedouit et Associés
Laurent Brun